

Latresne, le 21 octobre 2025

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil

N/Réf : 152-25 LF/JS

Objet : Convocation au Conseil communautaire du 28 octobre 2025

Chers Collègues,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers qui se tiendra le :

MARDI 28 OCTOBRE 2025 à 18h00
Au siège de la Communauté de communes

Nous aborderons à cette occasion les points suivants :

ADMINISTRATION GENERALE	Délégations de pouvoir du conseil communautaire données au Président en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriale	
FINANCES	2025-67	Acceptation des créances irrécouvrables ou éteintes
FINANCES	2025-68	Décision Modificative n°2 – ouverture de crédits aux chapitres d'ordre 041 – opérations d'ordre affectant la section d'investissement et 040 -opérations d'ordre entre sections
MOBILITES	2025-69	Signature de la convention relative à la déclinaison annuelle du Contrat Opérationnel de Mobilités (TAD et autres)
ADMINISTRATION GENERALE	2025-70	Mise à jour des commissions de travail
ADMINISTRATION GENERALE	2025-71	Mise à jour de la liste des délégués aux Syndicats
ADMINISTRATION GENERALE	2025-72	Adoption du règlement d'utilisation des minibus
RH	2025-73	Délibération sur la fourniture de chaussures de travail pour les agents des services de la petite enfance
RH	2025-74	Délibération portant sur les modalités d'indemnisation des frais kilométriques des agents
RH - PEEJ	2025-75	Mise en place d'1 contrat de projet "animateur inclusion"
RH	INFORMATION	Présentation des éléments du Rapport Social Unique (RSU) 2024
ATTRACTIVITÉ	INFORMATION	Date prochain forum de l'emploi

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie de croire, **Chers Collègues**, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Président,
Lionel FAYE
Maire de Quinsac

